



PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
LE 15 OCTOBRE 2019

APPEL NOMINAL :

Présidence : C. Stitt
Membres du Comité : J. Marcil
L. Benoit-Léger

**Représentant de l'Association
VOICE for Hearing Impaired Children :** Vacant

**Représentant de la Société
franco-ontarienne de l'autisme :** Y. Bangratz (audioconférence)

**Représentante de l'Association
Learning Disabilities Association of
Ottawa-Carleton :** M. Guilbeault

**Représentante de l'Association
francophone de parents d'enfants
dyslexiques ou ayant tout autre
problème d'apprentissage :** D. Lavoie (absence motivée)

Membre représentant la communauté : F. Aden Osman

**Représentante de la Société pour
enfants doués et surdoués de l'Ontario :** L. Richard (absence)

**Représentante de l'Association du
Syndrome de Down :** Vacant

Représentants des régions : A. Yonkeu (absence motivée)

Secrétaire de réunion : A. Mahoney

**Directrice des Services aux élèves
ayant des besoins particuliers :** J. Filiatrault

Représentants des directions : S. Ouellette
A. Bileh Dirir

Observateur AEFO (secondaire) : A. Quirion

Observatrice AEFO (élémentaire) : C. D'Lima

Observatrice FEESO : L. Auger-Parent (absence)

Secrétaire de séance : J. Bernier Turbis

Invités : J. Allan
É. Génier
F. Renaud

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

La présidente accusant un retard, elle demande via un appel téléphonique à la conseillère Benoit-Léger d'assurer la présidence jusqu'à son arrivée.

La conseillère Benoit-Léger déclare la séance ouverte à 19 h 02. Elle souhaite la bienvenue aux membres du Comité et fait la lecture de la reconnaissance du territoire autochtone non cédé.

2. Absences autorisées

Recommandation 1

La conseillère Marcil propose

QUE soient motivées les absences de M. Yonkeu et de Mme Lavoie de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 15 octobre 2019.

Adopté

3. Adoption de l'ordre du jour

Le point 7.2 sur la présentation des classes systémiques pour les élèves ayant des besoins particuliers à l'é.s.p. Omer-Deslauriers est devancé à l'ordre du jour pour être traité à la suite du point 4.

Recommandation 2

Mme Aden Osman propose

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 15 octobre 2019 ainsi modifié.

Adopté

4. Procès-verbal

4.1 Procès-verbal du CCED du 21 mai 2019

Recommandation 3

La conseillère Marcil propose

QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 21 mai 2019.

Adopté

4.2 Session de travail du CCED du 18 juin 2019

Recommandation 4

Mme Aden Osman propose

QUE soit adopté le compte rendu de la session de travail du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 18 juin 2019.

Adopté

4.3 Session de travail du CCED du 17 septembre 2019

Recommandation 5

Mme Aden Osman propose

QUE soit adopté le compte rendu de la session de travail du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 17 septembre 2019.

Adopté

5. Rapport des suivis et questions découlant du procès-verbal

5.1 Centre Jules-Léger

Une direction générale a été nommée. Le consortium, qui compte trois représentants de l'association catholique et trois représentants de l'association publique, est toujours en pourparlers avec le ministère de l'Éducation pour le transfert du budget et l'autonomie des opérations administratives et de la gouvernance. La firme PGF appuie le consortium du Centre Jules-Léger dans ses négociations avec le Ministère.

5.2 Lettres envoyées aux associations membres du CCED

Mme Mahoney explique que des lettres ont été envoyées aux associations membres du CCED pour lesquelles les postes sont vacants afin de nommer de nouveaux représentants et substituts. Un courriel a aussi été envoyé aux directions des écoles en région afin d'obtenir des suggestions d'associations ou d'organismes pouvant représenter les régions.

6. Question mise à l'étude pour décision

6.1 Membriété

Des membres du CCED ont soumis leur démission au mois de septembre 2019. Mme Pitre, membre représentant la région d'Ottawa, se désiste comme membre pour l'année 2019-2020. M. Grenon, représentant de la Société franco-ontarienne de l'autisme, et M. Sarazin, membre observateur de l'AEFO pour le palier secondaire, ont aussi soumis leur démission. Le CCED remercie grandement la contribution de ces membres. Une lettre de remerciement leur sera acheminée.

À la suite de l'envoi de correspondances visant à nommer des représentants aux postes vacants des associations membres du CCED, M. Yves Bangratz, président de la Société franco-ontarienne de l'autisme, a soumis sa candidature pour siéger au Comité.

Recommandation 6

La conseillère Marcil propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-52 portant sur la membriété du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté.

QUE soient acceptées les démissions de Mme Pitre, MM. Grenon et Sarazin.

QUE soit acceptée la nomination de M. Bangratz à titre de représentant de la Société franco-ontarienne de l'autisme.

Adopté

7. Rapports d'information

7.1 Nouvelle plateforme – Plan d'enseignement individualisé (PEI) Web

Mme Christine D'Lima et M. François Renaud, conseillers pédagogiques qui ont chapeauté l'intégration de la nouvelle plateforme du PEI Web, présentent les éléments pertinents liés au logiciel, à son élaboration et à son implantation.

La plateforme a pu être utilisée pour la première fois lors de l'élaboration des PEI pour l'année 2019-2020. Six formations ont eu lieu à la fin du mois de juin dernier, puis d'autres en début d'année scolaire.

Le PEI Web permet d'assurer la conformité, l'uniformité et le respect des normes. Il est aussi convivial pour visualiser les éléments à corriger. Il permet aussi d'indiquer des anomalies multiples. Le logiciel fait l'objet d'un processus d'amélioration continue.

Recommandation 7

Mme Guilbault propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-53 portant sur la présentation du PEI Web.

Adopté

7.2 Classes distinctes systémiques pour élèves ayant des besoins particuliers à l'é.s.p. Omer-Deslauriers

Une présentation au sujet des classes distinctes systémiques pour élèves ayant des besoins particuliers à l'é.s.p. Omer-Deslauriers est faite par l'entremise d'une visite des classes étant sur les lieux de l'école. Cette dernière comprend deux classes pour élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ainsi qu'une classe pour élèves ayant une déficience intellectuelle légère (DIL).

Ces classes accueillent des élèves d'écoles du CEPEO situées à Ottawa qui sont identifiés par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR).

À l'é.s.p. Omer-Deslauriers, on retrouve aussi un local accueillant l'un des programmes de l'école le Transit pour des élèves de 7^e à 9^e année. Ce programme compte une dizaine d'élèves cette année et s'adresse à des élèves affichant des comportements extériorisés. Ils bénéficient de services thérapeutiques en collaboration avec le Bureau des services à la jeunesse d'Ottawa.

Recommandation 8

La conseillère Marcil propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-54 portant sur la présentation des classes distinctes systémiques pour élèves ayant des besoins particuliers à l'é.s.p. Omer-Deslauriers.

Adopté

8. Correspondance

8.1. Demande d'ajout d'une association au CCED

Une représentante de l'organisme Autism Ontario – East Region, Mme Hayley Stolarchuk, désire se joindre comme membre du CCED. Comme il s'agit d'une organisation qui ne siège pas présentement, le Comité doit attendre la fin du mandat en cours pour procéder à l'ajout. Une réponse lui a été acheminée par courriel.

8.2 Mois de sensibilisation à la dyslexie

La Ville d'Ottawa a déclaré le mois d'octobre 2019 comme mois de la sensibilisation à la dyslexie. L'an prochain, des événements ou initiatives pourraient être ajoutés au calendrier des activités du Service éducatif, volet des élèves ayant des besoins particuliers. On mentionne qu'au sein du Conseil, la dyslexie est identifiée comme une difficulté d'apprentissage. On souhaite présenter lors d'une réunion ultérieure les différentes ressources technologiques à la disposition des élèves ayant une dyslexie.

8.3 Correspondances au ministère de l'Éducation

Des correspondances acheminées par les conseils catholiques au ministère de l'Éducation sont transmises pour information.

9. Tour de table

La conseillère Stitt remercie les membres de leur présence. On réitère aux membres de ne pas hésiter à apporter des suggestions.

10. Prochaine réunion : Le 19 novembre 2019

11. Levée de la réunion

Recommandation 9

La conseillère Marcil propose

QUE soit levée la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 15 octobre 2019 à 20 h 30.

Adopté

La présidente,



Colette Stitt

La secrétaire de réunion,



Ann Mahoney